

Lézard à deux raies

(ex Lézard vert occidental)

Lacerta bilineata Daudin, 1802

Nombre de données : 3797

Altitudes extrêmes :

Mini : 167 m - Maxi : 1388 m

au Pic de Lizieux, Araules (43)



© Mathieu Ausanneau

Statut international	Protection nationale	Liste Rouge Nationale
Convention de Berne : Annexe II	Protégé, Article 2 de l'arrêté du 19/11/2007	LC Préoccupation mineure
Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV		

Présentation

Ce gros lézard (environ 30 cm de longueur totale dont les 2/3 pour la queue) se distingue par sa coloration généralement verte, plus ou moins teintée de brun et de noir.

Mais contrairement à ce que suggère son nom scientifique, (*bilineata* signifiant « à 2 raies »), seules certaines femelles peuvent arborer 2 lignes

dorsales blanches sur un fond vert à brun, alors que d'autres sont entièrement vertes.

Les femelles lignées peuvent d'ailleurs être confondues avec le mâle de Lézard des souches (*Lacerta agilis*) qui présente également des lignes claires, mais délimitant toujours une bande dorsale brune.



© Stéphan Oleszczynski

Chez le mâle, la gorge devient généralement bleu vif durant la période de reproduction.

Les juvéniles sont plutôt bruns avec la gorge et les flancs verts.

Un risque de confusion existe également avec le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), mais ce dernier est plus grand et arbore toujours des ocelles caractéristiques sur les flancs.

Répartition - Habitat

Cette espèce plutôt méridionale occupe le nord de l'Espagne, l'Italie et la majeure partie de la France, se raréfiant en remontant vers le nord, et absente des départements les plus au nord.

En Auvergne, le Lézard à deux raies est abondant dans les 4 départements, notamment dans les secteurs de basse et moyenne altitude.

Le Puy-de-Dôme rassemble la majorité des données, mais il semble que cela reflète surtout un effort de prospection supérieur.

On note d'ailleurs que les secteurs qui concentrent le plus de données sont le Val d'Allier dans un triangle reliant Brioude, Massiac et Riom, les environs d'Aurillac, du Puy-en-Velay et de Moulins, c'est-à-dire les zones les plus fréquentées par les observateurs.

Cette espèce évite les secteurs d'altitude aux conditions thermiques trop contraignantes (Sancy, Cézallier, Monts du Cantal, Mézenc, Haut Livradois et Aubrac).

Néanmoins, quelques données se situent au-dessus de 1000 m.

Le Lézard à deux raies fréquente des habitats variés, mais présentant toujours une végétation fournie : lisières forestières, friches, fourrés et fruticées, haies bocagères, landes sèches...

On peut également le rencontrer dans des habitats assez artificiels, tels que talus routiers, parcs et jardins, pour peu que ceux-ci ne soient pas excessivement entretenus. Cette espèce possède des besoins thermiques élevés et s'expose donc beaucoup durant toute la période d'activité, de début mars à fin octobre (rares observations en février et en novembre).



© Samuel Gagnier

Discussion - Efforts de prospection

La carte de niche climatique montre que cette espèce n'a pas de sélection très marquée sur les variables climatiques en Auvergne, bien qu'elle fréquente en priorité des environnements thermophiles et ensoleillés, évitant les zones les plus fraîches et en altitude du territoire.

On note quelques lacunes de distribution dans des secteurs potentiellement favorables : les Combrailles, le Bocage bourbonnais et le piémont des Monts de la Madeleine.

Il semble nécessaire de renforcer les prospections sur ces secteurs :

frange occidentale du Puy-de-Dôme et de l'Allier entre Bourg-Lastic et Saint-Eloy-d'Allier, à l'est de Montluçon (au nord de Commentry et Montmarault), à l'est de Vichy (entre Cusset et Le Mayet-de-Montagne).

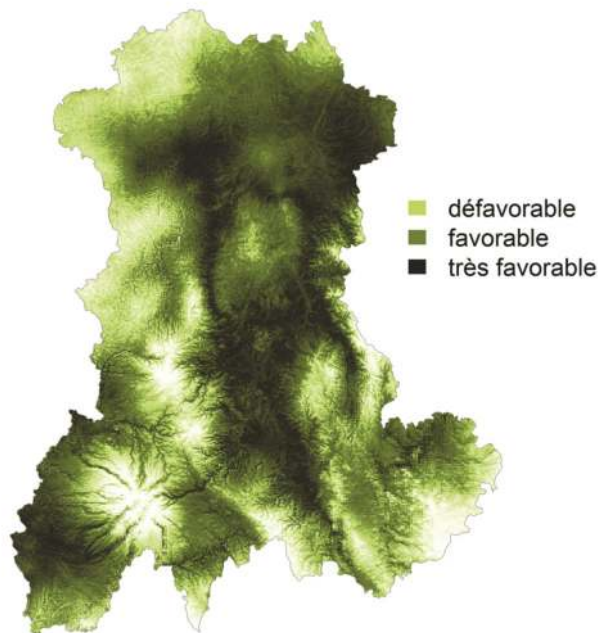
Les autres lacunes semblent mieux s'expliquer par les exigences écologiques de l'espèce qui évite généralement les secteurs froids et dépourvus de végétation.

Cependant, au vu des records d'altitude observés et de l'évolution climatique globale, il n'est pas impossible que le Lézard à deux raies colonise à l'avenir ces secteurs d'altitude.

Sa détectabilité est globalement bonne, la meilleure méthode consistant à parcourir les linéaires d'habitats favorables (haies et lisières ensoleillées).

Les individus sont souvent entendus en train de fuir bruyamment dans la végétation, mais une approche discrète permet facilement de les observer en thermorégulation au sol ou dans les branches basses.

Ce lézard reste assez commun sur l'ensemble du territoire, mais peut souffrir de l'intensification agricole et de l'urbanisation qui entraînent la régression de ses habitats de prédilection (haies, friches et fourrés), ainsi que la réduction des populations d'insectes, sa principale ressource alimentaire.

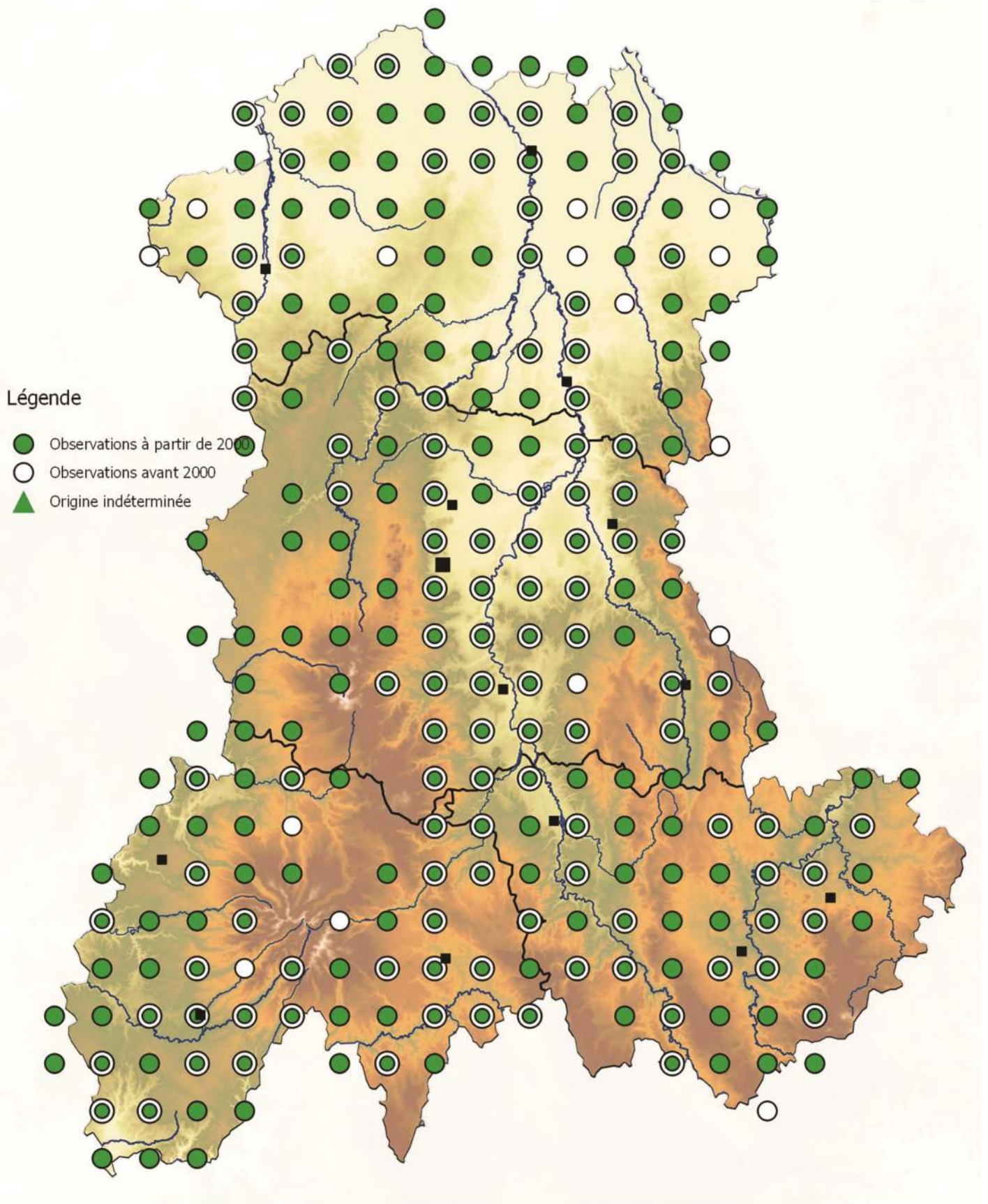


Niche climatique de Lacerta bilineata

© Adrien Pinot

Lézard à deux raies

Lacerta bilineata



Fond: MNT France (CRAIG-TopoGEODIS 2017) © Damien Pagès

0 10 20 km

